

Les Brèves de l'AFE - n° 53

Du 1^{er} au 15 avril 2010

Revue de presse

Il s'agit d'un relevé de ce qui a été vu dans la presse écrite autre que LUX ou sur le web. Elle n'exprime pas le point de vue de l'AFE. Si vous souhaitez réagir sur un article, écrivez-nous à afe@afe-eclairage.com.fr

Eclairage des musées : « Élément indispensable de la présentation des œuvres, l'éclairage peut aussi être facteur de dégradation ».

Il faut donc dans un premier temps savoir préserver les œuvres de l'éclairage naturel rappelle Jean-Jacques Ezrati, Eclairagiste conseil au Centre de recherche et de restauration des musées de France : rideaux épais, stores, pare-soleil doivent être prévus dès le projet architectural.

(Cahiers techniques du bâtiment - Avril 2010)

L'agglomération Lilloise (Lille, Hellemmes et Lomme) mène depuis 2004 un programme de réduction en matière d'éclairage public (budget annuel = 4,4 millions d'euros). L'objectif d'abaisser de 42 % la consommation d'électricité en 2012 est en voie d'achèvement et les économies réalisées sont réinvesties dans des sources lumineuses plus performantes. Avec une consommation électrique annuelle estimée à 13 897 600 kWh fin 2009, elle affiche déjà une réduction de 36 % par rapport à 2004 (soit un gain cumulé de 6 000 tonnes de CO₂). 1 740 luminaires de type « boule » ont été remplacés sur les 22 000 points lumineux de l'agglomération.

La part de l'éclairage public dans l'énergie globale consommée par l'agglomération est passée de 32 % en 2004 à 24 % quatre ans plus tard.

(Ecologik - Avril / Mai 2010)

Les 250 articles du projet de loi Grenelle 2 seront débattus au parlement à partir du 4 mai. En commission, les députés ont d'ores et déjà décidé de reporter au 1^{er} juillet 2011 l'entrée en application de la RT 2012 dans les bâtiments publics et tertiaires privés ; ce qui semble être en contradiction avec l'article 4 de la Loi Grenelle 1 qui stipule que tout bâtiment public ou tertiaire, ayant fait l'objet d'une demande de permis de construire à compter de la fin 2010, devrait consommer en moyenne, moins de 50 kWh d'énergie primaire par m² et par an.

([Le Moniteur.fr](http://LeMoniteur.fr) - 1^{er} avril / [Environnement Online](http://EnvironnementOnline) - 8 avril / Les Echos - 9 avril 2010)

Les Français sont en train de devenir plus méfiants par rapport au « développement durable ». L'institut Médiascopie a relancé une étude déjà menée en 2009 : il a présenté une liste de 180 mots à un échantillon de 300 personnes en demandant si ces termes étaient liés à des valeurs d'espoir d'un monde plus durable. De nombreuses formules « reculent dans la perception du public », dont « ampoules basse consommation ».

Certains termes, comme « 4 x 4 » ou « OGM » cristallisent toujours tous les rejets. « Au contraire, les termes « diagnostic de performance énergétique » et « maîtrise de l'éclairage public » sont salués ».

De plus, « Les Français jugent que la marche vers la croissance verte dépend désormais moins d'eux que de la mise en place d'outils gouvernementaux pour la stimuler et l'accompagner ».

L'institut Ethicity conclue pour sa part à une overdose de messages publicitaires sur la con-

sommation responsable (4 343 personnes sondées). Si 47 % des personnes interrogées affirment avoir opté pour une consommation plus éthique en 2009, elles sont 53 % à estimer qu'il y a trop de messages publicitaires sur la consommation responsable et 43 % déclarent ne plus supporter les affirmations des marques sur l'environnement.

([Les Echos](#) - 1^{er} Avril 2010)

Le conseil général des Alpes-Maritimes qui vient de présenter les derniers travaux du groupe de travail, « Bâti et aménagement », sur « la meilleure gestion de l'éclairage public des communes ». Représentant 17 % de la consommation d'énergie des communes (48 % de la consommation d'électricité), et 23 % de la facture globale d'énergie (38 % de la facture d'électricité), l'éclairage public a un rôle phare à jouer pour les économies d'énergie de la région.

(Le Petit Niçois - 2 avril 2010)

Au 13 avril 2010, la première phase du règlement européen 245/2009 visant l'élimination des produits d'éclairage professionnel énergivores entre en vigueur. Ainsi, les tubes T8 « blanc industrie » ne pourront plus être mis sur le marché à compter de cette date.

([Info Buro Mag](#) - 2 avril 2010)

Note de l'AFE : Une synthèse de ce règlement a été faite par l'AFE et diffusée courant mars. Vous pouvez la retrouver sur le site de l'Association, ou en [cliquant directement ici](#).

Récylum, éco-organisme agréé par les pouvoirs publics pour la collecte et le recyclage des lampes en France, annonce que 70 millions de lampes ont été collectées et recyclées depuis la création de la filière, il y a trois ans de cela, au travers de 10 000 points de collecte. Cela correspond à un taux de collecte de 31 % ; l'objectif de l'organisme étant de le monter à 65 % à l'horizon 2016. Récylum entend installer 20 000 points de collecte supplémentaires d'ici 2011. Le taux de recyclage des lampes collectées atteint 96 %.

Récylum annonce que 42 % des français savent aujourd'hui que l'on collecte en grandes surfaces et déchèteries et recycle les lampes fluorescentes compactes.

« Les Français ont fait du beau boulot, ils s'y mettent vraiment », explique Hervé Grimaud, directeur général de Récylum. « En Europe, ils font partie des bons de la classe. » Alors que les volumes issus des entreprises ont diminué à la suite de la crise, ceux des particuliers se sont envolés. « La collecte a été très suivie en grande distribution, où 40 % de ces déchets ont été récupérés, moins en déchèteries. Les gens profitent souvent de renouveler leurs lampes pour déposer les anciennes », poursuit le responsable.

Cette collecte et ce recyclage sont financés par l'éco-contribution que l'utilisateur paye lors de l'achat d'une lampe : 14 centimes (12 pour les lampes à LED).

Rappel : toutes les lampes fluocompactes et les tubes fluorescents sont concernés à l'inverse des ampoules "classiques", à filament, qui ne peuvent être recyclées et qui auront toutes disparues des rayonnages français d'ici fin 2012.

(ElectroMagazine —Avril / [AFP](#) - 7 avril / Journal de l'environnement / Batiactu - 8 avril 2010 / [Le Parisien](#) - 9 avril / Batirenover.com - 12 avril / Décehetcom - 13 avril 2010)

Aux Etats-Unis, la ville de Pittsburgh doit remplacer 40 000 points lumineux. Son Conseil municipal a fait mener par l'université de Pittsburgh, associée au Swanson School's Department of Civil and Environmental Engineering, une étude comparative des cycles de vie des LED, des lampes sodium haute pression (SHP), des lampes à induction et des lampes iodures métalliques (IM).

Voici ses conclusions : les LED et lampes à induction arrivent en tête du fait de leur longue durée de vie (hypothèse de 100 000 heures pour les LED par exemple). La présence de mercure dans les lampes à induction, SHP et IM a été un point négatif dans le bilan ; tout comme la très forte consommation d'énergie des LED lors de leur fabrication.

L'étude a également considéré que les nuisances lumineuses étaient mieux maîtrisées avec les LED, dont la lumière est plus directive.

Ainsi, malgré un coût de 21 millions de dollars pour la solution LED (contre 2 millions pour la solution SHP), l'étude recommande leur utilisation : elles permettront une économie annuelle de 7 000 tonnes de CO₂ et de près d'un million de dollars.

(Greenzer - 8 avril 2010)

Note de l'AFE : L'AFE s'étonne de la non prise en compte dans cette étude de la maintenance, tout comme de l'hypothèse de durée de vie des LED utilisées (100 000 heures), surtout en conditions extérieures...En effet, les 100 000 heures était annoncées il y a quelque années pour le composant LED : la puce lumineuse, dans des conditions optimales de laboratoire à une température précise. Ces conditions variant en extérieur, la durée de vie peut être très fortement réduite (sans parler de la chute du flux lumineux). Quant aux nuisances lumineuses, elles seront certainement moins fortes avec un éclairage à LED, mais l'éclairage des abords ne respectera pas les normes d'éclairagisme. Il semble donc que les conclusions de l'étude soient fausses ; en tout cas, lorsque l'on parle d'éclairage fonctionnel.

Vous pouvez récupérer l'étude complète (en anglais) à l'adresse suivante :

http://www.pitt.edu/news2010/Streetlight_Report.pdf. Nous vous recommandons également la lecture du Point de vue de l'AFE « LED ou lampes en éclairage public ? », que vous trouverez dans la rubrique documentation du site, ou en [cliquant ici](#).

Interview d'Éric Lorin, président du groupe ELS, maison mère de Cidelec (distributeur exclusif de Megaman en France).

(Le Figaro - 12 avril 2010)

À la fin de la décennie, le marché mondial des LED devrait atteindre 40 milliards d'euros, selon Toshiba. Avec une durée de vie qui peut atteindre vingt à trente ans, cela modifie radicalement le marché de la lampe par rapport aux ampoules à incandescence qui durent un an en moyenne. Pour autant, « en 2020, plus de 60 % des LED que nous produisons seront destinées à d'autres marchés que l'éclairage. À l'automobile, aux écrans de télé, de téléphones », annonce François Séguineau, directeur général de Toshiba New Lighting Europe.

Christophe Bresson, directeur de la communication de Philips Lighting France précise que « Le potentiel de développement est impressionnant. Nous ajoutons sans cesse de nouvelles applications ».

(Le Figaro - 12 avril 2010)

Des chercheurs du Laboratoire national des énergies renouvelables (NREL) à Golden, aux États-Unis, développent un procédé de fabrication de LED émettant dans le spectre jaune-vert directement sans utiliser de phosphore. Cette perspective serait de nature à booster l'efficacité lumineuse des sources d'éclairage à LED par rapport aux systèmes actuels, tout en améliorant la qualité de la lumière (Indice de rendu des couleurs de 90).

(Industrie & Technologies - 12 avril / Futura sciences - 15 avril 2010)

Les lampes fluorescentes compactes sont-elles vraiment écolo ?

- Majoritairement fabriquées en Asie, les économies d'énergie qu'elles permettent compensent largement le poids environnemental de leur transport.
- Elles contiennent du mercure en très faible quantité (les grands fabricants se sont engagés à atteindre 1 mg par lampe d'ici 2012). Si on en casse une ? Bien qu'il n'y ait pas de risque d'intoxication, on aère la pièce.
- On les recycle en fin de vie : les rapporter dans un bac de collecte Récylum (chez votre distributeur).
- Elles ne s'adaptent pas, dans leur version standard, à tous les types d'utilisation : allumage fréquent notamment. Dans ces cas, on peut les remplacer par des lampes halogènes haute efficacité (sans changer le luminaire).
- Elles durent entre 6 000 et 20 000 heures, réduisant ainsi la quantité de déchets générée.

(Avantages - Mai 2010)

Les ampoules à filament sont progressivement retirées de la vente tandis que les fluocompactes sont sur le point, déjà, d'être reléguées par les diodes électroluminescentes.

Bon à savoir :

Trois choix s'offrent aux consommateurs :

- Lampes halogènes haute efficacité : une durée de vie deux fois plus longue que les lampes à filament et 30 % d'économie d'énergie.
- Lampes fluorescentes compactes : jusqu'à 80 % d'économie d'énergie et une durée de vie jusqu'à vingt fois supérieure à une lampe à incandescence. Elles supportent mal les allumages successifs, ne conviennent pas aux endroits de passage, comme les couloirs, ni aux variateurs et minuteries (sauf indication contraire). Prendre des 5-11 W pour regarder la télévision ou créer une ambiance au salon, et 15 W pour lire ou travailler.
- Lampes à LED : très utilisées dans la décoration, elles ont une durée de vie d'une vingtaine d'années, mais coûtent autour de 20 à 30 €. Elles économisent jusqu'à 80 % d'électricité. Allumage instantané.

[\(La République du Centre - 12 avril 2010\)](#)

Note de l'AFE : pour plus de renseignements sur le calendrier d'interdiction de mise sur le marché des lampes énergivores, voir le Flash info de l'AFE [en cliquant ici](#). Vous trouverez un document simplifié sur les technologies de substitution à l'incandescence sur le site de l'AFE, ou en [cliquant ici](#).

Enfin, pour donner votre avis sur ces textes (règlement européen et convention volontaire française), venez participer au débat traitant de ce sujet sur [notre Forum](#).

A Toulouse, un porche du centre ville s'illumine au passage d'un piéton qui crée l'énergie nécessaire à cet éclairage par sa marche sur huit dalles (65 x 65 cm) de plexiglas installées pour quelques semaines (50 W par personne).

[\(AFP / France info - 15 avril 2010\)](#)

Une nouvelle étude commandée par l'Ademe évalue les réels bénéfices énergétiques du passage à l'heure d'été, instauré depuis 1976. Cette mesure a permis d'économiser 440 GWh en éclairage en 2009, soit 44 000 tonnes de CO₂. Avec une gestion de l'éclairage de plus en plus efficace et l'évolution des matériels d'éclairage, ce gain devrait diminuer à l'avenir.

[\(Energi e Plus - 15 avril 2010\)](#)

En région

AFE Normandie - Grand Quevilly – 8 avril 2010 - Conférence sur l'éclairage public urbain



A l'occasion de la découverte du Réseau Scientifique et Technique du Ministère De l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer, la série de conférences proposées par le CETE a porté sur les sujets suivants :

- Présentation de la politique de l'éclairage public dans le domaine de l'urbanisme, des réseaux routiers et des constructions publiques,
- Présentation des activités du laboratoire de colorimétrie et de photométrie,
- Présentation de l'appareil COLUROUTE qui permet d'analyser le comportement optique de toute surface au sol,
- Présentation de l'appareil CYCLOPE qui permet de mesurer en dynamique les luminances d'une scène routière,
- Présentation de l'appareil VECLAP qui mesure en continu les éclairagements.

Cette manifestation, qui réunissait une quarantaine de membres de l'AFE auxquels s'étaient joints quelques ingénieurs territoriaux, a beaucoup impressionné par le haut niveau scienti-

fique des intervenants.

Nous avons ainsi pu redécouvrir les possibilités offertes par ce centre d'études qui dispose en outre d'installations remarquables qui permettent de procéder à toutes sortes d'essais d'éclairage en situation réelle.

Ainsi, plus tard dans la soirée, nous avons pu nous rendre sur la piste d'essai d'une longueur de 400 m où les appareils, décrits plus haut, ont pu nous être présentés et nous démontrer leur efficacité en terme de précision de mesure.

Le Président de l'AFE Normandie
Alain LE MOIGNE

Prochaines manifestations AFE (Pour vous inscrire en ligne à ces évènements : RDV sur les pages régionales de www.afe-eclairage.com/fr)

28 avril 2010 - 16 h 00 (à confirmer)

Lieu : Château d'Hardelot

Manifestation : Assemblée régionale et remise des Trophées des Lumières Pérennes

AFE Nord

[Pour plus de renseignements et pour vous inscrire, cliquez ici.](#)

29 avril 2010 - 9 h 00

Lieu : Lyon - Université Lyon III

Type de manifestation : Conférence sur la directive européenne EuP

AFE Rhône-Alpes

[Pour plus de renseignements et pour vous inscrire, cliquez ici.](#)

30 avril 2010 - 9 h 00

Lieu : Lure

Manifestation : à l'occasion du congrès régional de l'ATTF, conférence AFE sur les nouveaux enjeux environnementaux de l'éclairage public

ATTF Franche-Comté et AFE Nationale

[Pour plus de renseignements et pour vous inscrire, cliquez ici](#)

21 mai 2010 - 9 h 00

Lieu : Belfort

Manifestation : L'Assemblée régionale du centre Est sera précédée, le 20 mai au soir, par une visite des remparts en lumière.

A l'occasion de cette assemblée, le président remettra le prix lumière au maire de BELFORT pour la mise en lumière des remparts effectuée en 2009. En début d'après-midi, une visite guidée « diurne » sera organisée.

AFE Est

[Pour plus de renseignements et pour vous inscrire, cliquez ici](#)

28 mai 2010 - 9 h 00

Lieu : Armentières

Manifestation : Conférence organisée en collaboration avec la CCI du Grand Lille sur le thème « Energie et environnement »

AFE Nord

[Pour plus de renseignements et pour vous inscrire, cliquez ici](#)

8 juin 2010

Lieu : Brau

Manifestation : en collaboration avec le Syndicat d'électrification du Morbihan, conférence sur l'éclairage public

AFE Bretagne

[Pour plus de renseignements et pour vous inscrire, cliquez ici](#)

8 juin 2010 - 9 h 00

Lieu : Marseille

Manifestation : dans le cadre d'une manifestation organisée par l'Observatoire Régional de l'Energie et Concertation", intervention de l'AFE sur le thème « Eclairage public et consommation d'énergie des

Communes »

AFE PACA

[Pour plus de renseignements et pour vous inscrire, cliquez ici](#)

10 juin 2010 - Après-midi

Lieu : Paris

Type de manifestation : Assemblée générale de l'AFE (accès réservé aux adhérents de l'association)

AFE Nationale

[Pour plus de renseignements et pour vous inscrire, cliquez ici](#)

26 juin 2010 - 16 heures (à confirmer)

Lieu : Caen

Manifestation : Assemblée générale du centre régional

AFE Normandie

[Pour plus de renseignements et pour vous inscrire, cliquez ici](#)

27 et 28 septembre 2010

Lieu : Tours

Type de manifestation : Journées nationales de la lumière de l'AFE : « Lumières durables et nouvelles technologies »

AFE nationale et AFE Val de Loire

[Pour plus de renseignements et pour vous inscrire, cliquez ici](#)

7 octobre 2010 - 18 h 30 (à confirmer)

Lieu : Bordeaux

Type de manifestation : Conférence sur l'efficacité énergétique en éclairage intérieur

AFE Sud-ouest Atlantique

[Pour plus de renseignements et pour vous inscrire, cliquez ici](#)

Brèves en passant



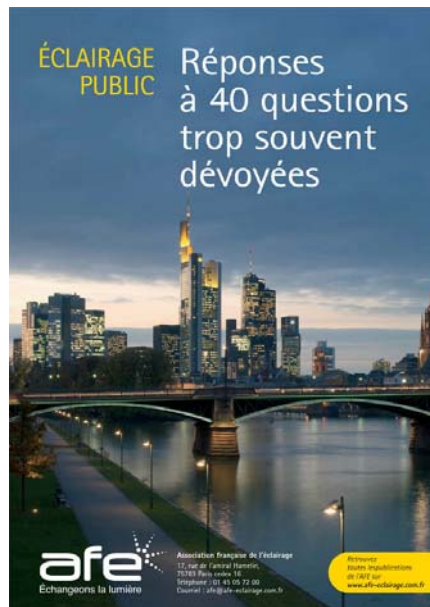
- **Nouveau site internet : Architopik.com.** Le Groupe Moniteur et le pavillon de l'Arсенal lancent un site internet commun offrant une base de données communautaire de l'architecture contemporaine (résultats de concours, projets en cours et réalisations à travers le monde y sont référencés).

- **Toute l'actualité de l'éclairage est dans la revue LUX.** Pour vous abonner ou recevoir un spécimen gratuit, rendez-vous sur www.lux-editions.fr. Retrouvez les sommaires des derniers numéros dans la rubrique documentation du site de l'AFE



- **Formation AFE :** le programme 2010 des formations de l'AFE est téléchargeable sur le site de l'AFE. Pour le trouver, rendez-vous dans la rubrique formation, ou [cliquez ici](#).

Les réponses aux 40 questions les plus dévoyées en éclairage public
L'AFE vient de publier un dossier traitant des questions qui font souvent polémique en éclairage public. Il est téléchargeable librement en première page du site internet de l'Association
www.afe-eclairage.com.fr



Association française de l'éclairage • Loi 1901

17, rue de l'Amiral Hamelin • 75783 PARIS Cedex 16 • Tél : +33 (0)1 45 05 72 00 • Fax : +33 (0)1 45 05 72 70
Site internet : www.afe-eclairage.com.fr • e-mail : afe@afe-eclairage.com.fr